



Fraude intentionnelle caf

Par **Karolyna 00300**, le **01/11/2023** à **10:30**

Bonjour,

Je suis en situation de fraude déjà 5 ans . Un logement a été attribué à mon fils et lui n'étant pas présent et ne pensan pas qu'il n'y serait toujours pas. J'ai fait sa demande de RSA afin qu'il bénéficie de L Apl et qu'il ait une base revenu pour avoir son logement. Mais cela ne pouvait plus durer car il n'est toujours pas là, Donc je me suis dénoncé à la CAF.

Pratiquement tout l'argent est disponible sur son compte hormis les amendes pécuniaires ont été prélevées . Je travaille et j'ai peur de perdre mon travail. Il manque 4000 euros sur le compte Que va t'il se passer pour moi

Par **Pierrepauljean**, le **01/11/2023** à **10:37**

bonjour

si le bail de votre fils concerne un logement à titre de résidence principale, il doit y habiter 8 mois par an

à défaut le bailleur pourra engager la procédure en résiliation de bail

Par **youris**, le **01/11/2023** à **10:46**

bonjour,

s'agissant d'une fraude (prescription 5 ans), la CAF peut engager une procédure judiciaire contre vous.

salutations

Par **Marck.ESP**, le **01/11/2023** à **19:19**

Bonsoir

Il est trop tard pour chercher à rectifier la fraude, mais il est l'heure de vous défendre, alors de

restez pas seule, voyez un avocat